



Campagne électorale 2022 : la CPAT toujours à la recherche d'engagements concrets à la faveur de la région

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 29 SEPTEMBRE 2022 – La campagne électorale provinciale 2022 tire à sa fin et les candidat(e)s des différents partis politiques ont procédé à plusieurs annonces pour les trois circonscriptions de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour rappel, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) s'est inscrite dans cette campagne électorale en publiant sa plateforme Abitibi-Témiscamingue qui vise à alimenter le débat sur les principaux enjeux régionaux et qui servira de point de repère pour le prochain gouvernement. Pour consulter le document, c'est [ICI](#).

Les préfètes et préfets de l'Abitibi-Témiscamingue considèrent que de belles promesses ont été faites de part et d'autre du spectre politique, et ils suivront attentivement les actions du prochain gouvernement puisque les retombées des engagements des partis à l'échelle de la province sont toujours à définir plus concrètement pour la région.

Fin du « mur-à-mur » et décentralisation : deux concepts phares que devra matérialiser le prochain gouvernement

Dans sa plateforme, la CPAT a exprimé clairement sa volonté de voir se concrétiser d'importants leviers décisionnels en région afin de ne pas être constamment obligés de réagir aux politiques et programmes issus de Québec qui ont parfois des impacts négatifs sur la région lorsqu'ils sont appliqués de la même manière de Gaspé à La Sarre.

« Il est rassurant de voir que l'ensemble des partis politiques a abordé l'enjeu de la décentralisation à un moment ou à un autre de la présente campagne. Certains ont même parlé de donner un statut particulier à la région dans certains dossiers qu'ils jugent plus préoccupants et nous pensons que c'est le bon réflexe à adopter pour faire face plus efficacement à tous les enjeux qui nous affectent. C'est en modulant les politiques pour chaque région que nous pourrions maintenir un développement constant et efficace. Les partis se sont prononcés, maintenant il va falloir que cette volonté se matérialise! » a déclaré M. Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi.

Le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et vice-président de la CPAT, M. Jaclin Bégin, a poursuivi dans le même sens : « Nous devons être en mesure de constater, dès le 4 octobre, un changement de paradigme par rapport à la façon d'aborder les dossiers dans les ministères. Ce changement devra être politique, mais aussi administratif et les retombées sur le terrain devront être perceptibles. La création de postes décisionnels et l'accroissement des pouvoirs des instances gouvernementales en région comme les directions régionales des ministères et le Centre de santé et de services sociaux (CISSS) sont tous des moyens visant à améliorer les liens et la proximité de Québec avec les régions. Maintenant que c'est dit, qu'on le fasse! »

Des promesses à l'échelle provinciale, quelles seront les retombées pour la région ?

Plusieurs promesses électorales relatives à des enjeux soulevés par la CPAT – habitation, pénurie de main-d'œuvre et de places en garderie, éducation, infrastructures routières, etc. – et qui touchent la région dans son ensemble, ont également été abordées par les partis politiques. Or, la déclinaison de ces stratégies et surtout les impacts de la réalisation de ces promesses demeurent, dans certains cas, à approfondir pour l'Abitibi-Témiscamingue et c'est là-dessus que la CPAT compte poursuivre son travail de représentation au cours du prochain mandat.

Monsieur Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or, estime que : « Nous avons besoin d'avoir plus de garanties par rapport à certaines problématiques qui plombent notre attractivité et l'occupation dynamique de notre territoire. Il faut que la prochaine députation régionale travaille sur la base d'indicateurs clairs et propres à la région. Quand on nous parle en termes de plan, de milliards et de centaines de millions de dollars, on doit toujours se poser la question sur le retour qui sera réellement injecté en région et si, après quatre ans, des « X » pourront réellement être faits en marge des grands enjeux qui nous incombent. La route 117 en est un bel exemple! »

Dernier droit vers le 3 octobre et bilans de fin de campagne : priorité santé!

Pendant que les partis tentent de répondre à tous les enjeux susmentionnés, l'IRIS¹ dévoile des constats accablants pour la population de la région en matière de santé, une problématique à la base de notre tissu social. L'étude fait notamment état de plusieurs données statistiques au sujet de la desserte en santé en Abitibi-Témiscamingue qui se retrouve, à plusieurs égards, en situation de retard par rapport aux autres régions du Québec.

« Quand on connaît la quantité d'argent ventilée dans les grands centres et qu'on rencontre des difficultés à faire avancer des dossiers aussi essentiels que l'accès aux services de proximité en santé, on se demande quelle est la vision d'un gouvernement par rapport au développement régional et à quelle hauteur il estime l'Abitibi-Témiscamingue dans le développement du Québec. À la lumière des constats de l'IRIS, le prochain gouvernement ne pourra pas se fermer les yeux sur la situation en santé dans notre région et nous parler sans cesse de plans moyen-long terme. » a dit à ce sujet Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

« On le sait, certaines personnes qui habitent la région refusent des traitements faute d'être servies adéquatement à proximité de leur lieu de résidence. Les solutions devront être mises en place rapidement et devront permettre de tirer profit de notre système qui se décline dans chacune des MRC. Qu'on parle de santé physique ou mentale, les candidat(e)s à l'élection doivent être en mesure de rassurer les gens et de confirmer des investissements majeurs dans notre réseau pour le maintien des services en place et le retour des services perdus dans les dernières années. La décentralisation du système vers une plus grande agilité doit également se concrétiser rapidement! » a conclu Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE

Xavier Roy
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. 819-710-2728 poste 202
Cell. 819-355-9829

¹ SCHEPPER, Bertrand et Krystof Beaucaire, Portrait des inégalités d'accès aux services de santé en Abitibi-Témiscamingue, IRIS, septembre 2022, 23 p.